



Echiquier des Lions

Fiche d'inscription – Saison 2023-2024

Échiquier des Lions

<https://www.echiquierdeslions.fr>

Nom : _____ Prénom : _____
 Né(e) le : _____ Sexe : _____ Nationalité : _____
 Adresse : _____
 N° de Licence F.F.E : _____
 Responsable légal (pour les mineurs) : _____
 Téléphone fixe : _____ Mobile : _____
 Courriel : _____

**JOINDRE une Attestation de réponses négatives au questionnaire de santé
 Ou un Certificat médical de non contre-indication¹**

| TARIF ADHÉSION 2023-2024 (1 adhésion = 1 cotisation + 1 licence) | | | |
|---|--|--------------------------------------|----------|
| Cotisation club « Jeune ou Étudiant » | | 40 € <input type="checkbox"/> | |
| Cotisation club « Adulte joueur » | | 60 € <input type="checkbox"/> | € |
| Cotisation club « Adulte non joueur » | | 20 € <input type="checkbox"/> | |
| Licence (A ou B) | A (Compétition) | | |
| | U8, U10, U12 (né après le 01/01/2012) | 14 € <input type="checkbox"/> | |
| | U14, U16 (né entre le 01/01/2008 et le 31/12/2011) | 16 € <input type="checkbox"/> | |
| | U18, U20 (né entre le 01/01/2004 et le 31/12/2007) | 26 € <input type="checkbox"/> | € |
| | Sénior, Senior + et Vétéran (né avant le 31/12/2003) | 46 € <input type="checkbox"/> | |
| | <i>La licence A permet de participer à toutes les compétitions</i> | | |
| | B (Loisirs) | | |
| | Jeune (né après le 01/01/2004) | 3 € <input type="checkbox"/> | |
| | Senior et plus (né avant le 31/12/2003) | 8 € <input type="checkbox"/> | € |
| | <i>La licence B permet de participer aux parties rapides (<60 mn)</i> | | |
| Cours collectifs hebdomadaires « Jeunes ou Étudiants / Adultes » | | | |
| Enfant / Adulte / Compétition Haut Niveau | | 120 € <input type="checkbox"/> | € |
| Membres suivants de la même famille | | 95 € <input type="checkbox"/> | |
| TOTAL à régler : | | | € |

En cas de règlement par chèque, merci d'établir le chèque à l'ordre de « Echiquier des Lions »,

Fait à _____, le ____ / ____ / 20____ Signature : _____

¹ La loi Sport de mars 2022 a fait évoluer l'obligation d'un certificat médical. La Fédération Française des Échecs (FFE) a souhaité assouplir ce qui existait jusqu'à présent, et pour la saison 2023/2024, le certificat médical n'est par défaut plus obligatoire lorsque la personne demandant une licence atteste par écrit avoir répondu non à plusieurs questions d'ordre médical. L'adhérent remplit un questionnaire de santé. Ce questionnaire de santé est soumis au secret médical : il doit être rempli individuellement et ne doit pas être remis au club par la personne souhaitant obtenir une licence.
 → Si la personne souhaitant obtenir une licence répond « non » à toutes les questions, elle est dispensée de fournir un certificat médical de non contre-indication. La personne atteste avoir répondu « non » à l'ensemble des questions.
 → Si la personne souhaitant obtenir une licence répond « oui » à l'une des questions, l'obtention d'un certificat médical est obligatoire. Ce certificat qui doit dater de moins de 6 mois déclare la personne apte à la pratique des Échecs en et hors compétition.



Echiquier des Lions

1. AUTORISATION PARENTALE (valable pendant la durée de l'adhésion)

Je soussigné(e) _____, autorise mon enfant

à participer aux activités et aux compétitions sportives d'Échecs par équipes et à se déplacer avec l'encadrement de responsables ou de membres ou de parents d'enfants du club.

Je serai tenu informé au préalable de tout déplacement (lieu, date ...) et du mode d'accompagnement.

- J'autorise mon enfant à quitter seul le club
- Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul le club
- J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant:
 - (nom et n° de téléphone) :
 - (nom et n° de téléphone) :

2. AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e) _____, autorise les responsables à faire hospitaliser mon enfant et à faire pratiquer une intervention chirurgicale en cas de nécessité.

Signature et qualité du responsable légal de l'enfant précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Fait à _____, le ____ / ____ / 20____ Signature :

3. DECHARGE PARENTALE (valable pendant la durée de l'adhésion)

Avant de déposer leur enfant au club, les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable pour les accueillir. Cette disposition est valable même si les cours, les entraînements ou les compétitions se déroulent hors de l'enceinte du club des cours.

Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents, sauf pendant la durée de l'activité échiquéenne encadrée par le club, alors les enfants sont sous la responsabilité de l'animateur ou de l'entraîneur.

Pour l'enfant :

Signature et qualité du responsable légal de l'enfant précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Fait à _____, le ____ / ____ / 20____ Signature :

4. DROIT A L'IMAGE (valable pendant la durée de l'adhésion)

Je soussigné _____, autorise l'association Echiquier des Lions, à utiliser mon image ou celle de mon enfant (photos ou films pris au cours des activités) dans le cadre d'une utilisation interne ou une publication en rapport avec l'activité de l'association (site internet, Blog, plaquette d'information, ...), ceci à l'exclusion de toute démarche publicitaire associée à un ou des partenaires commerciaux.

En cas de refus, je fournis au club une photo permettant d'identifier l'enfant sur les compétitions, afin de ne pas le prendre en photo.

Signature de l'adhérent ou Signature et qualité du responsable légal de l'enfant précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Fait à _____, le ____ / ____ / 20____ Signature :